

Mairie



33570

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mil vingt deux****Le sept avril à dix-huit heures trente****Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 31/03/2022**Date d'affichage : 31/03 /2022**

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, DELPY Fabien, PIMBERT Éric.

Excusé : M. BLONDET Nicolas (a donné pouvoir à Mr PIMBERT Éric)

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

En exercice : 10**Présents : 09****Votants :10****Absent :00****Excusé : 01**

N°15-2022

OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SDEEG

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet qui comprend l'installation de programmeurs « coupure de nuit » dans les hameaux de la Commune et le renouvellement des projecteurs à led sur la place de la Mairie. Ce projet peut être subventionné par le SDEEG à hauteur de 20 %.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le projet présenté par Monsieur le Maire et lui demande de faire la demande de subvention au SDEEG.

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

** informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pascal AMOREAU

